

## Les pauvres sont le plus touchés par les crises

L'article intitulé «Crises financières, pauvreté et répartition du revenu» (juin 2002) montre comment les pauvres sont durement éprouvés en cas de crise, tandis que les riches s'enrichissent encore. Mais les auteurs ne s'interrogent pas sur le *pourquoi* de la chose. Cela tient au fait que les riches transfèrent leurs actifs à l'étranger avant que la crise n'éclate et peuvent ainsi préserver à ces actifs leur valeur en monnaie étrangère d'avant la dévaluation; ils rapatrient une partie de leurs fonds lorsque, suite à la dévaluation, les actifs libellés en monnaie locale sont devenus moins chers en dollars. Les riches sont mieux informés à l'avance que les pauvres, et il leur est plus facile de transférer leurs actifs. Quoique lacunaires, les données sur les flux privés de ce type semblent confirmer ces transferts d'actifs. Ceux-ci pourraient expliquer en outre pourquoi l'inégalité des revenus est aussi marquée en Amérique latine, où les crises financières ont été bien plus nombreuses que dans les autres régions. On aurait tort de croire que je plaide ici en faveur du contrôle des changes, sujet bien plus vaste que mon propos.

Guy Pfeffermann

Directeur, Département de l'analyse économique  
Société financière internationale

## La dette des pays en développement

J'ai lu les articles intitulés «Dette extérieure et croissance» et «La dette odieuse» dans votre numéro de juin 2002, et je me réjouis de constater que le FMI continue de se préoccuper de la dette des pays en développement, malgré l'apparent capotage de la proposition de mécanisme de réduction de la dette souveraine avancée par Anne Krueger. Aux questions posées dans le premier article, j'en ajouterais une autre : «Quel est l'effet psychologique du surendettement sur le pays débiteur?» L'article aborde cette question dans la perspective des donateurs et des investisseurs, mais pas des débiteurs. Je pense que, pour le débiteur, la charge de la dette est un obstacle tant psychologique qu'économique à la croissance et au développement. Il me paraît difficile de s'attendre à ce qu'un pays débiteur soit soucieux de mobiliser ses ressources intérieures en sachant qu'elles seront pour la plupart absorbées par le service de la dette.

Il me semble qu'on devrait réfléchir davantage aux propositions visant à instituer une procédure de faillite et un mécanisme administratif analogue afin d'effacer les dettes qui, de l'avis de tous, ne sont pas remboursables, et de permettre ainsi aux débiteurs de repartir de zéro. La plupart des dettes non remboursables ont été radiées, sauf par les institutions financières internationales, qui soutiennent que leurs statuts ou leurs agences de notation le leur interdisent. Mais si nous souhaitons réellement voir les pays et les individus pauvres aller de l'avant, ne vaudrait-il pas mieux passer à l'action — comme nous le faisons pour les débiteurs insolubles dans nos pays développés?

Martin M. McLaughlin

Consultant, Food and Policy Development

## Catherine Pattillo, Hélène Poirson et Luca Ricci répondent

Nous convenons que l'endettement a un impact sur le comportement d'un pays débiteur. Sans parler d'un effet «psycholo-

gique», nous décrivons dans notre article comment l'endettement excessif d'un pays modifie ses incitations à l'investissement et à l'action, et conduit peut-être à un investissement inefficace et à une politique économique non optimale. (Voir «External Debt and Growth», IMF Working Paper 02/69 (Washington, 2002).)

## Recul de la pauvreté

L'article intitulé «Bilan de la lutte contre la pauvreté» (juin 2002) nous a amenés à examiner les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Nous avons ensemble plus de 120 ans d'expérience dans l'économie du développement.

Premièrement, les DSRP mettent l'accent davantage sur le rôle de l'État que sur celui du secteur privé en tant que moteur de la réduction de la pauvreté par le biais de la création d'emplois. L'insuffisance de l'emploi dans le secteur formel est à l'origine de la pauvreté dans les pays en développement. Seule une augmentation de l'activité du secteur privé peut réduire efficacement le chômage. Elle élargit aussi l'assiette de l'impôt et fournit un financement intérieur des programmes de santé, d'éducation et de protection sociale destinés aux pauvres.

Deuxièmement, on semble dire que tous les «bons» programmes économiques, politiques et sociaux font reculer la pauvreté, d'où un ordre du jour trop chargé et des choix stratégiques sans cesse remis au goût du jour. La pauvreté doit d'abord être définie en termes de plein emploi dans le secteur formel. Les DSRP devraient mettre l'accent sur les rares programmes sociaux, politiques et économiques éprouvés.

Enfin, nous craignons que la participation supposée de la société civile à la préparation des DSRP ne soit bien qu'une supposition. On accorde trop peu d'attention aux moyens qui permettraient aux individus et aux groupes de la société civile de contribuer effectivement au processus des DSRP.

Mohamed Cassam, Vita C. Nwaneri,  
Robert Myers et Donald R. Sherck

## Brian Ames, Gita Bhatt et Mark Plant répondent

Nous sommes d'accord dans l'ensemble. Premièrement, le rôle du secteur privé en tant que moteur de la croissance, de l'emploi et, partant, de la réduction de la pauvreté, est un aspect fondamental du dispositif des DSRP. Si les premiers DSRP ne formulaient pas tous de la même manière des politiques visant à améliorer le cadre d'activité et d'investissement, ces politiques sont essentielles pour faire reculer la pauvreté et devraient faire partie intégrante des stratégies nationales. Deuxièmement, si plusieurs des premiers DSRP n'énonçaient pas clairement leurs priorités, d'autres cherchaient à se concentrer sur les principales mesures à prendre. Mais il subsiste des problèmes de coût et de priorité. Troisièmement, si la création d'emplois doit faire partie intégrante d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, il ne faut pas se contenter d'examiner le secteur formel, car beaucoup de pauvres opèrent dans le secteur informel. Plutôt que d'être une fin en soi, la création d'emplois doit découler d'une croissance favorable aux pauvres et d'une politique de lutte contre la pauvreté. Enfin, nous convenons que la capacité institutionnelle des groupes de la société civile doit être renforcée pour que ceux-ci puissent participer efficacement au processus des DSRP.